BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Île-de-France et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris

Décision n° 15534 du 5 mai 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris

NOR: INTJ2010480S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Île-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 52838 du 5 décembre 2019 (NOR: INTJ1929965S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er juin 2020 :

Favennec Laurent NIGEND: 131124 NLS: 5283324

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er juin 2020 :

Pastor François NIGEND: 166671 NLS: 8022771

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er juin 2020 :

Benoît Jonathan	NIGEND: 310325	NLS: 8092128
Le Blevec Pierre	NIGEND: 323815	NLS: 8093396
Capri Éric	NIGEND: 160751	NLS: 8017812
Jorrot Emmanuel	NIGEND: 199325	NLS: 8046988

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er juin 2020 :

Kedinger Pierre-Guillaume	NIGEND: 335392	NLS: 8134086
Vitry Samuel	NIGEND: 305689	NLS: 8103549
Héry Enguerrand	NIGEND: 331874	NLS: 8132479
Bogat Manuel	NIGEND: 340888	NLS: 8141317
Caillat Maxime	NIGEND: 338588	NLS: 8106560
Iralour Laurent	NIGEND: 369856	NLS: 6668104

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 mai 2020.

Le général de corps d'armée, commandant la région de gendarmerie d'Île-de-France et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris, É.-P. MOLOWA